

Combattre toutes les violences faites aux femmes



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 04/03/2013

Saisine liée :

COMBATTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES PLUS VISIBLES AUX PLUS INSIDIEUSES

Une nouvelle saisine de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité

L'objectif principal de ce projet d'étude est de prendre en compte la dimension globale des violences faites aux femmes et de réfléchir à une approche pluridisciplinaire, tant de la prévention des agressions que du suivi de leurs auteurs et de l'accompagnement des victimes.

Toutes formes confondues, selon les enquêtes Cadre de vie et sécurité INSEE-ONDRP, de 2008 à 2012 plus de **2 400 000 femmes de plus de 14 ans** ont été victimes de violences en France au cours de cette période. Le phénomène est multiforme (violences physiques, sexuelles, morales, psychologiques, verbales...) n'épargne aucun âge et peut survenir partout (dans la famille, au travail, dans la rue). Au cours de sa vie, l'immense majorité des femmes est de fait confrontée à au moins une manifestation de violence. Les chiffres exacts et l'ampleur de ces événements restent méconnus, le nombre de plaintes enregistrées ne reflétant qu'une faible partie de la réalité. Même si les campagnes d'information et de sensibilisation ont contribué à briser le silence, à peine 12 % des femmes victimes de violences physiques ou sexuelles (dans et hors ménage) ont effectivement déposé plainte en 2010-2011.

Les pouvoirs publics sont conscients des lacunes persistantes dans la connaissance des multiples formes de violence et de la nécessité d'actions d'information et de sensibilisation accrues, tant pour libérer la parole des victimes que pour développer l'écoute et la prise en charge par les intervenants. À cet égard, la ministre des Droits des femmes a annoncé fin 2012 la prochaine création d'un Observatoire national des violences faites aux femmes dont l'une des premières tâches sera l'actualisation de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) qui date de 2000. De plus, un décret du 3 janvier 2013 vient d'instituer une mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains.

À travers cette étude, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité souhaite mettre en lumière l'ensemble des violences dans toute leur diversité, y compris celles liées à des traditions culturelles ou des pratiques religieuses, en soulignant en particulier la notion de continuité car même si l'agression subie paraît mineure, elle n'est jamais anodine et peut être le prélude à une violence plus grave. L'étude dressera une typologie des populations les plus touchées en métropole et Outre-mer, elle recensera les formes de violence qui se manifestent et leur évolution, avec un focus particulier sur les victimes les plus vulnérables (femmes handicapées ou en situation précaire).

L'étude analysera notamment les motivations de la recrudescence de comportements sexistes des garçons vis-à-vis des filles, qui peuvent apparaître comme des contrecoups aux avancées de l'égalité. Elle s'interrogera aussi sur les liens entre pornographie et violence. Ainsi une enquête européenne réalisée en 2011 montre que 80 % des garçons de 14 à 18 ans ont vu, au cours de l'année écoulée, au moins un film pornographique véhiculant des images de sexualité agressive.

Pour la délégation, l'objectif principal de cette étude, à la lumière des politiques menées notamment en Espagne ou au Royaume-Uni et dans la perspective du plan de lutte interministériel annoncé le 25 novembre 2012 par le Président de la République, est de prendre en compte la dimension globale des violences faites aux femmes et de réfléchir à une approche pluridisciplinaire, tant de la prévention des agressions que du suivi de leurs auteurs et de l'accompagnement des victimes. Une telle démarche lui semble en effet la plus appropriée pour sortir de la spirale infernale de la violence.

Le rendu des travaux est prévu en juin 2014

Suivre les actualités de la saisine